

1869

1869

Mon. de Brux.
664. la Stage et prem. de May 1696
Monsieur;

S'abre les prisonniers qu'une partie de votre garnison
a dernièrement surpris au village de piotten, le trouvne le s^r.
Stapel, mon parent; qui est la consideration pourquoi je ne
tiens oblige de contribuer ce que je puis à sa délivrance, et la
bonne volonté Monsieur, que vous avez fourniez une pour
et les mien, me poste à vous en oec importunage ne deay
ce qui est de la rangor qu'on leur demande mais ayant
vu, que la partie l'avoit mise à cent ducats, j'ay fait ce
de rendans la dessus, Saut faire autre bras pour se faire
seconoir au bon de la chose des villages, la mesme som
me devoit suffire à l'escargement quoij qu'il en soit
Monsieur, je deay aussi aise de vous devoir la favom et
traictement raisonnable qui sera fait aux mes parent,
et quoij que vous m'avez tous deux au moins que vous me
verez toutes sortes de vos témoignez pacmes serments que je suis
de grand coeur,

Mon amie appellez
le ob. 11.